



Visa étudiant, le faire en France ?

Par **Lukas26**, le **13/09/2014** à **19:31**

Bonjour,rnrnJe poste ce message car j'essaye d'aider deux copines du mieux que je le peux mais ce n'est pas évident.rnrnJe vous explique la situation : ce sont deux soeurs de 21 et 22 ans, elles sont équatorienne. Elles ont vécu environ 10 ans en france de 2 ans à 14 ans... Elles vivent aujourd'hui en équateur avec leur parents. Le papa a une carte de résident de 10 ans. Elles sont en ce moment en france avec un visa touriste, celui ci expire le 4 octobre. Elles souhaitent étudier en france, elle ont été inscrite à la fac (elles ont le papier comme quoi elle sont bien inscrite). Y a t-il une solution pour qu'elle puisse rester en france ? rnrnMerci d'avance :)

Par **citoyenalpha**, le **17/09/2014** à **17:10**

Bonjourrnrnles demandes de visa long séjour (+ de 3 mois) ne peuvent s'effectuer en France sauf pour les étrangers mariés à un ressortissant français.rnrnRestant à votre disposition.